



# Municipalité de Saint-Nazaire-de-Dorchester

## PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE SAINT-NAZAIRE-DE-DORCHESTER

### AVIS PUBLIC

Aux personnes intéressées par un projet de règlement modifiant le règlement de zonage numéro 266-2021.

**AVIS PUBLIC** est donné de ce qui suit :

1. Lors d'une séance tenue le 7 juillet 2025, le conseil municipal a adopté le projet de règlement #296-2025 modifiant le règlement de zonage numéro 266-2021.
2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le 4 août 2025, à 19h20 à la Salle du Conseil, situé au 57, rue Principale. Au cours de cette assemblée, le maire, M. Clément Fillion, expliquera le projet de règlement et entendra les personnes qui désirent s'exprimer.
3. Le projet de règlement peut être consulté au bureau municipal durant les heures d'ouverture ainsi que sur le site web municipal : [www.st-nazaire.ca](http://www.st-nazaire.ca)
4. Le projet de règlement ne contient pas des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.
5. Ce projet de règlement a pour but de modifier le règlement de zonage de manière à autoriser l'implantation de bâtiments ayant la forme générale d'un demi-cylindre (dôme) partout sur son territoire.

**DONNÉ** à Saint-Nazaire-de-Dorchester, ce 18<sup>e</sup> jour du mois de juillet 2025.

---

Carl Brochu  
Directeur général/greffier-trésorier